

Conseil Municipal du 10 juillet 2020 - Rectificatif

A la demande de David VALIBUS, le compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020 est modifié sur un point évoqué en questions diverses comme suit :

« A la demande de parents d'élèves ayant fait part de comportements inadéquats au sein de l'école d'un agent communal avec pour conséquence le départ de trois enfants, est-il envisagé de recadrer cette personne ? »

M le Maire invite les parents à lui écrire, il ne peut en aucun cas agir sans fondement.